



Association
des aménagistes régionaux
du Québec

Siège social
870, ave De Salaberry, bur. 204
Québec (Québec)
G1R 2T9

www.aarq.qc.ca

COMMUNIQUÉ **Publication immédiate**

L'AARQ APPUIE LA POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO VIOLENCE

Québec, le 25 janvier 2012 – L'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) a donné son accord pour l'adoption de la Politique de tolérance zéro violence rendue publique la semaine dernière.

La Politique de tolérance zéro violence vise à assurer, à tous ceux et celles qui oeuvrent dans le milieu municipal : employés, élus et citoyens, un environnement de travail sain et sécuritaire. Il s'agit d'un outil pour la mise en place de mesures concrètes dans les municipalités du Québec découlant d'une responsabilité individuelle et collective. Une campagne de sensibilisation sera réalisée dans les plus brefs délais.

C'est à l'occasion de la rencontre annuelle de la Table de concertation des associations municipales, tenue à Trois-Rivières le 20 janvier dernier, que l'AARQ s'est engagée à soutenir la déclaration pour dénoncer l'intimidation, les agressions et à la violence présentes en milieu municipal. Cet appui s'inscrit dans les valeurs défendues par l'AARQ ; en 2010, l'AARQ a adopté une politique de responsabilité sociale dans laquelle se trouve une déclaration à offrir aux employés, bénévoles et administrateurs de l'association, un milieu de travail sain et sécuritaire.

L'Association des aménagistes régionaux regroupe principalement les professionnels de l'aménagement du territoire oeuvrant au sein des municipalités régionales de comté et des autres organisations municipales supralocales.

- 30 -

SOURCE ET RENSEIGNEMENTS
Véronique Vallée
Association des aménagistes régionaux du Québec
administration@aarq.qc.ca ou (418) 524-4666